



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 27 novembre 2015

N° 2015-754

Convocation du 20 novembre 2015

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, M. Noël MAMERE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain JUPPE à M. Michel LABARDIN
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE
Mme Anne BREZILLON à Mme Dominique IRIART
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne WALRYCK
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST
Mme Frédérique LAPLACE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Bernard LE ROUX à Mme Michèle FAORO
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Noël MAMERE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h25
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h10
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h40
Mme Maribel BERNARD à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE à partir de 11h30
M. Jean-Louis DAVID à M. Dominique ALCALA à partir de 10h45
M. Stephan DELAUX à M. Michel DUCHENE à partir de 11h45
Mme Conchita LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h
M. Pierre LOTHAIRES à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 12h05
Mme Arielle PIAZZA à Mme Christine PEYRE à partir de 11h
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 10h30
M. Alain SILVESTRE à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h40

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 27 novembre 2015 Pôle développement durable et rayonnement métropolitain Direction du développement durable et de la participation	Délibération N° 2015-754
--	---	---

Place to B - Soutien à l'association Ecolo Info pour l'organisation d'un événement de sensibilisation sur le changement climatique à l'occasion de la COP21 - Décision - Subvention - Autorisation

Madame Anne WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A l'approche de la Conférence de Paris sur le Climat de 2015 (COP21) qui sera organisée par la France du 30 novembre au 11 décembre à Paris, l'échelle territoriale s'affirme comme un niveau clef pour agir en faveur du climat.

En effet, la mise en œuvre concrète de la transition écologique et énergétique dépend d'un certain nombre de facteurs locaux et d'enjeux territoriaux comme l'urbanisme, la densité de population, le tissu économique, les ressources naturelles, (etc...) portés à un niveau infra-national.

Ainsi, si nos territoires s'inscrivent dans les grands objectifs fixés au niveau national et européen à travers notamment les Plans climat énergie territoriaux, ils constituent des cadres privilégiés et pertinents pour l'émergence de « gisements de sobriété et d'efficacité » en faveur du climat.

Dans le cadre des politiques publiques de Bordeaux Métropole en faveur du climat, la sensibilisation et l'ouverture du territoire et de ses habitants aux problématiques climatiques constituent un volet fondamental pour la réussite des actions engagées.

Le projet Place to B porté par l'association Ecolo Info d'information et de sensibilisation du grand public lié à la COP21 autour du climat qui se déroulera sur le territoire de la Métropole, du 29 novembre au 12 décembre 2015, participe pleinement de cet objectif tout en contribuant au rayonnement de la Métropole.

Présentation du projet

Pour que le plus grand nombre puisse se saisir des enjeux liés au climat, l'association Ecolo Info porte le projet Place to B, à l'occasion de la COP21 avec pour objectif de fédérer largement pour parler du climat autrement. À Bordeaux, des dizaines d'associations, artistes, médias organiseront des rencontres dans de multiples espaces pour déchiffrer la COP21 pendant ces deux semaines et sensibiliser le plus grand nombre à l'enjeu climatique.

Au niveau national, le projet Place to B COP21 lance à Paris un quartier général qui accueillera des narrateurs du monde entier : bloggeurs, journalistes, photographes, vidéastes, dessinateurs, designers, artistes, youtubers (...) afin de renforcer l'intérêt des média et du public à la question du climat et de collaborer à l'émergence d'un nouveau récit, positif, sortant des jargons et de la culpabilisation.

À Bordeaux, de nombreux acteurs de la société civile, des structures associatives, des entreprises innovantes, des professeurs, des artistes se rassemblent depuis plusieurs mois pour porter cette dynamique collectivement.

Ainsi, pendant quinze jours, du 29 novembre au 12 décembre 2015, différents acteurs co-construiront, créeront et interpellent autour des questions climatiques et des solutions faisables à l'échelle de leur territoire.

Une grande variété de supports seront ainsi appelés et créés, tels : les blogs de Place to B (11 400 visiteurs en juin) et d'Ecolo Info (70 000 lecteurs mensuels), des vidéos (web tv, création de contenus vidéos), les réseaux sociaux (en cumulé : 16000 followers sur Twitter, 26000 fans sur Facebook), une web radio, des créations artistiques, l'occupation d'espaces publics.

De nombreux événements rythmeront les quinze jours de la Conférence des Parties avec notamment des Ciné-débats, des Impro-BD et des performances live-dessinées.

L'ensemble de ces actions participeront de la sensibilisation des habitants de la Métropole aux enjeux et actions de chacun en faveur du climat ainsi qu'au rayonnement de la Métropole au travers sa mobilisation.

Plan de financement

Bordeaux Métropole est sollicitée à hauteur de 2 000 € pour participer à l'organisation du projet Place to B.

Le budget prévisionnel est de 25 000 € TTC.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5217-2,

VU le Plan climat énergie territorial de La Cub adopté en février 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'association Ecolo Info pour le soutien à l'organisation de Place to B est pleinement justifiée au regard des politiques de Bordeaux Métropole en matière de climat et au regard de la tenue imminente de la COP21.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 2 000 € en faveur de l'association Ecolo Info pour le soutien à l'organisation du projet Place to B du 29 novembre au 12 décembre 2015,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de versement de la subvention métropolitaine,

Article 3 : la subvention sera imputée sur le budget de l'exercice 2015, au chapitre 65, article 6574, fonction 833.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2015

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 21 DÉCEMBRE 2015	Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,
PUBLIÉ LE : 21 DÉCEMBRE 2015	Madame Anne WALRYCK